

## **Transport aérien, effet de serre et climat ... pour les nuls**

La consommation par kilomètre de carburant fossile d'un voyage en avion est équivalent à celui du transport d'un voyageur en voiture : hier 5 kilomètres au 100 aujourd'hui un peu moins.

Mais l'effet radiatif est à multiplier par 3 environ

(nos sources sont le rapport spécifique du GIEC 1999, bizarrement il n'y a pas eu d'autres depuis...).

Cela signifie qu'un aller retour Paris Toronto (environ 12.000 kilomètres) revient à un effet radiatif de l'ordre de 36.000 kilomètre-voiture.

Il faut ensuite considérer simplement la progression du transport aérien depuis 50 ans et dans les 50 ans à venir.

Le transport aérien est une réalité non régionale, mais internationale : il concerne aussi le fret (l'équivalence en termes d'effet radiatif se fait au poids).

Kyoto ignorait le transport aérien, Paris l'ignorera aussi assurément.

Il ne s'agit pas de sensibiliser seulement les habitants de notre région mais tous les citoyens du monde. Si vous voulez régionaliser l'enjeu il faut proposer (cela a été fait par E93 et mr Gayssot à l'époque...) une limitation du nombre de passagers et de tonnes-fret dans nos aéroports franciliens.

Il faut aussi proposer la fermeture de l'aéroport du Bourget dont l'emport moyen est inférieur à 2 et dont la superficie de 550 kilomètres carrés provoque une double fracture urbaine majeure majorée par la proximité de l'aéroport de Roissy au détriment du nord-est parisien (particulièrement du Val d'Oise) fracture territoriale et sociale qui correspond exactement aux banlieues qui ont flambées en 2005.

Ce n'est pas le CDG-Express ni la gare du Grand Paris du « triangle de Gonesse) qui vont réduire ces fractures au contraire.

Pas de taxe sur le kérosène (ni d'écotaxe bien sûr) mais sur les carburants des voitures et des camions qui du coup sont pénalisés par rapport au transport aérien ...

Pas de TVA dans les aéroports (duty free).

Mais l'aller-retour Aulnay-Paris coutera pour le jeune de la banlieue plus de 10 euros pour 10 kilomètres à vol d'oiseau